



Colloque

17 et 18 Janvier 2013

Préfecture de Guyane / ADEME

à la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Guyane



Le recyclage des produits hors d'usage en Guyane :

une responsabilité partagée entre collectivité et entreprise



Responsabilité élargie des Producteurs :
Enjeux, état des lieux et perspectives pour la Guyane

Intro

La Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) constitue une voie privilégiée pour faire évoluer la problématique des déchets en France.

Ce concept, initialement promu par l'OCDE dans les années 1990, permet d'impliquer les producteurs sur la « post-consommation » en transférant la responsabilité de la gestion des déchets issus de ces filières des collectivités aux producteurs.

Ainsi, aujourd'hui une quinzaine de filières existent en France. Les emballages ménagers, les Véhicules Hors d'Usage (VHU) et les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) font l'objet d'une réglementation européenne. La France a par ailleurs, étendu ce principe aux pneumatiques, aux imprimés et aux textiles.

Toutefois, alors que la plupart de ces filières atteignent aujourd'hui un rythme de croisière au niveau national, leur mise en œuvre en Guyane, bien que s'inscrivant dans une dynamique positive, reste peu avancée.

Outre une gestion environnementale des déchets, les REP permettent d'économiser des matières premières et de l'énergie. Dans la majorité des cas, le recyclage nécessite, en effet, une moindre intensité énergétique que la production réalisée à partir de ressources primaires.

Les enjeux sociaux pour notre territoire sont également importants.

En effet, la récupération des déchets est une activité génératrice d'emplois (notamment dans l'économie solidaire) et de valeurs et constitue, à ce titre, une opportunité non négligeable de développement économique pour la Guyane.

Enfin, près de 800 millions d'euros en 2010 ont été mobilisés par les filières REP et ce chiffre pourrait atteindre 1.5 milliard d'euros en 2015. Ce coût supplémentaire de la gestion des déchets est intégré dans le prix du produit.

C'est ici que réside la nouveauté : seul le consommateur paie, et non le citoyen. La gestion des déchets, avec près de 8 milliards d'euros par an, est devenu le principal poste de dépenses des collectivités locales ! A ce titre, le déploiement des REP constitue donc pour elles un des leviers de maîtrise des coûts.

Face à ce triple enjeu environnemental, social et économique, la Préfecture de la région Guyane et la Direction Régionale de l'ADEME, vous proposent de nous rassembler à l'occasion d'un colloque afin d'approfondir les liens entre les différentes parties prenantes (Etat, collectivités, éco-organismes, importateurs/distributeurs, acteurs privés de la gestion des déchets en Guyane,...), de faire un bilan des filières existantes en Guyane et d'envisager ensemble les perspectives à venir.

Espérant vous compter nombreux.

Denis LABBE
Préfet de la région Guyane

Suzanne PONS
Direction Régionale de l'ADEME

Sommaire

Page 4 **Présentation du colloque**

Page 5 **Programme**

Page 6-7 **Planning**

Page 8 **Informations pratiques**
Dates et horaires,
Transport,
Restauration,
Contacts

Page 9 **Bulletin d'inscription**



Présentation

L'optimisation des filières déchets à responsabilités élargie des producteurs (REP) et les enjeux de développement constituent les thèmes directeurs de ce colloque qui réunit pour la première fois de nombreux opérateurs institutionnels et privés impliqués dans la gestion et la valorisation des produits en fin de vie en Guyane.

PUBLIC :

Ce colloque s'adresse à tous les acteurs concernés par la fin de vie des produits :

- Industriels, fabricants, distributeurs, importateurs, collecteurs, recycleurs, valorisateurs,
- Collectivités locales et territoriales, EPCI, groupements intercommunaux,
- Professionnels des déchets, bureaux d'études,
- Chambres de commerce et d'industrie, chambres des métiers,
- Administrations, associations de protection de l'environnement,
- Professionnels des déchets, institutionnels, journalistes, presse....

OBJECTIFS :

Initié par l'ADEME, et la Préfecture de Guyane, le colloque « **Le recyclage des produits hors d'usage en Guyane : une responsabilité partagée entre collectivité et entreprise** » se veut un moment de rencontre et d'échange pour tous ceux qui souhaitent s'informer, améliorer leurs pratiques et participer au déploiement de ces filières à court et moyen terme sur notre territoire.

- **Quel cadre réglementaire ? Quels types de déchets ?
Quelles sont les parties prenantes ?**
- **Quel bilan en France et en Guyane ? Où en sommes-nous ?
Pourquoi des décalages ?**
- **Quels enjeux et quelles opportunités pour les acteurs guyanais ?**
- **Quelles perspectives de développement et d'évolution en France
et en Guyane ? Comment construire l'avenir ? Comment agir ?
Selon quelle démarche ?**

Autant de questions auxquelles l'ADEME et de nombreux experts de terrain apporteront des réponses concrètes, enrichies de retours d'expériences.

Ce colloque sera également l'occasion de dévoiler des résultats inédits et de mettre en lumière des projets de valorisation présents sur le territoire.

Au programme

de ces deux journées :

1 SESSION PLÉNIÈRE CENTRÉE SUR :

L'actualité des filières REP

Quel cadre réglementaire ? Quels types de déchets ?
Quelles sont les parties prenantes ?
Quel bilan en France et en Guyane ? Où en sommes-nous ?
Pourquoi des décalages ?

Enjeux et perspectives des filières

Quels enjeux et quelles opportunités pour les acteurs guyanais ?
Quelles perspectives de développement et d'évolution en France et en Guyane ?
Comment construire l'avenir ?

3 ATELIERS SPÉCIFIQUES AUX FILIÈRES REP

- Les déchets de l'automobile
- Les emballages et papiers graphiques usagés
- Les déchets électriques et électroniques – PILE – Matériels d'éclairage

DES VISITES TECHNIQUES

- Illustration du fonctionnement du dispositif par quelques filières REP
- Projet de valorisation...
- Jeu d'acteurs/circuit de collecte et de traitement

1 TABLE RONDE

- Comment améliorer le déploiement des filières REP en Guyane ?
- Quelles perspectives pour la Guyane à court terme ?

Planning

JEUDI 17 JANVIER 2013

Session plénière d'ouverture

8h30 Accueil des participants

9h00 ● **Ouverture officielle du colloque**

Vincent NIQUET : *Secrétaire Général pour les Affaires Régionales - Préfecture de Guyane*
Suzanne PONS : *Directrice Régionale de l'ADEME Guyane*

9h15 ● **Cadre réglementaire**

Notions de «producteur de produit» et de responsabilité élargie du producteur (REP)
De quels déchets parle-t-on ?
Directeur ou son représentant DEAL

9h45 ● **Filières REP : état des lieux, enjeux et perspectives**

Sébastien CATALANO : *Ingénieur Déchet ADEME GUYANE*

10h15 Pause

10h30 ● **REP et planification déchets, économie solidaire, développement économique**

Fabien CANAVY : *Conseiller général de Guyane*
Président ou son représentant *Conseil Régional de Guyane*

11h00 ● **REP et entreprises : contraintes ou enjeux ?**

● **Notion de responsabilité de l'entreprise productrice ou détentrice de déchets**

Président ou son représentant, CCIG
Georges CUYSSOT : *chef de service Développement durable - CCIG*

● **Une filière locale : le verre**

Frédéric LORENZI : *Responsable Industries Carrières - EIFFAGE TP Guyane*

11h30 ● **REP et service publique déchets : le retour d'expérience de 2 collectivités guyanaises**

● Bernard PERDRIX : *5ème Vice Président délégué à l'environnement-déchet - CACL*

Laurent RUF : *chef adjoint du service Déchet/Environnement - CACL*

● Président ou son représentant - CCOG

Patrick LENCLOS : *chef du service Déchet/Environnement - CCOG*

12h45 Déjeuner

14h15 ● **Atelier 1 : Emballages ménagers / papiers graphiques**

Philippe MOCCAND : *Responsable de Projet National Collecte Eco-emballages*

Rémi LEONARD : *Chargé des relations contractuelles Eco-emballages*

Représentant Eco-folio

● **Atelier 2 : DEEE- Piles – Matériels d'éclairage**

● **Filière déchets d'équipements électriques et électroniques :**

René PAUVRET : *Directeur des Opérations - ERP*

AL-ZOUBI Laura : *Représentant local ERP*

● **Filière matériels d'éclairage :**

Sandrine FRANCISCO : *Déléguée régionale entreprises environnement et facilitateur RECYLUM*

● **Filière pile :** Jacques DAVID, *Directeur - SCRELEC*

Bérangère DELSART : *Responsable réseaux de collecte & collectivités locales - SCRELEC*

● **Atelier 3 : Déchets de l'automobile**

Président ou son représentant local, ARDAG

Ghislain HALTER : *responsable environnement ARDAG*

16h15 Pause

16h45 ● **Bilan des ateliers / débat**

Ateliers en partenariat avec
les éco-organismes compétents

fin 17h30

VENDREDI 18 JANVIER 2013

8h00 Accueil des participants

● **Visite technique**

Nous vous proposons de suivre une visite qui porte sur les installations suivantes :

8h30 ● **Départ en bus de la CCIG**

- Déchèterie CACL – Rémire-Montjoly
- CSR, Filière de gestion des déchets de l'automobile
- "Garage propre ARDAG", plateforme MASSELCO/SOMUVA
Filière de gestion des déchets de l'automobile
- Atelier entreprise BUT – Filière DEEE
- Conditionnement et préparation des produits hors d'usage en vue d'une exportation ENDEL

13h30 ● **Retour en bus**

13h30 Déjeuner

15h00 ● **Table ronde avec la participation de :**

- ADEME Guyane
- Préfecture de Guyane
- DEAL
- Eco-organismes: Eco-emballages – Eco-folio – ERP –SRELEC- RECYLUM
- Conseil général
- Conseil régional
- Représentant CCIG
- Représentant des collectivités territoriales (CCOG – CACL)
- Association

- Comment améliorer le déploiement des filières REP en Guyane ?
- Quelles perspectives pour la Guyane à court terme ?
- Comment transformer nos contraintes en opportunités ?
- Quels enjeux et quelles opportunités pour les acteurs guyanais ?
- Questions réponses avec la salle
- ...

17h00 ● **Clôture du colloque**

Cocktail

fin 17h30

Infos Pratiques

Dates & horaires

Jeudi 17 Janvier 2013

Accueil, enregistrement, café de bienvenue à partir de 8h00

Colloque : de 9h00 à 17h30

Vendredi 18 Janvier 2013

Accueil des nouveaux arrivants, enregistrement, café de bienvenue

à partir de 8h00

Colloque : de 8h30 à 17h00

Cocktail à 17h00

Lieu

CCIG (chambre de commerce et de l'industrie de la Guyane).

Place de l'Esplanade - Cayenne

Transport

Des moyens de déplacement seront mis à disposition pour le bon déroulement des visites. A noter qu'il y a un nombre limité de place par atelier.

Merci de vous inscrire le plus tôt possible.

Restauration

Un service de restauration vous sera proposé pour chacune des journées du colloque. Si vous souhaitez assister au repas prévu au cours des différentes journées, veuillez procéder à la réservation dans le bulletin d'inscription.

Tarif : Gratuit / Pris en charge par l'ADEME Guyane

Contacts :

Pour toute information complémentaire sur :

Logistique, communication :

Aurélié BILLARD

aurelie.billard@acorpeguyane.com

Tél : **0694.13.02.16**

Inscription :

colloquerep.guyane@ademe.fr

Tél. : **0594.29.73.60**

Fax : **0594 30.76.69**

Inscription

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner avant le 7 Janvier 2013 votre bulletin d'inscription à l'adresse mail suivante : **colloquerep.guyane@ademe.fr** *

Monsieur

Madame

Nom (en capital)

Prénom :

Organisme/société :

Fonction :

Direction/dép./service :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

Téléphone : Fax :

Inscription

- Je m'inscris pour (cochez la case de votre choix) :

Les 17 et 18 janvier **Uniquement le 17 janvier** **Uniquement le 18 janvier**

- J'assisterai aux sessions/ateliers suivants (cochez une case par ½ journée)

Jeudi matin

Session plénière

Vendredi matin

Visites techniques

Jeudi après-midi

Atelier 1 : DEEE, Piles,
Matériels d'éclairage

Atelier 2 : Déchets de l'automobile

Atelier 3 : Emballages ménagers,
Papiers graphiques

Vendredi après-midi

Table ronde

- Déjeuner

Jeudi

Vendredi

Fait le : À :

*Suite à l'envoi de votre bulletin d'inscription à l'adresse ci-dessus, vous devrez recevoir un accusé de réception confirmant votre participation. Dans le cas contraire, je vous invite à confirmer votre présence par téléphone au 0694.13.02.16 ou à renvoyer votre bulletin d'inscription à l'adresse suivante : aurelie.billard@acorpeguyane.com